



L'Épiphanie

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2020

13 h 30

- x Monsieur Steve Plante, maire
- Monsieur Michel Ouellet, conseiller au siège n°1
- Monsieur Michel Martineau, conseiller au siège n° 2
- X Madame Manon Leblanc, conseillère au siège n° 3
- X Madame Dona Bouchard, conseillère au siège n° 4
- Monsieur Stéphane Amireault, conseiller au siège n° 5
- X Madame Vicky Robichaud, conseillère au siège n° 6
- X Madame Guylaine Comtois, directrice générale
- X Madame Flavie Robitaille, greffière et directrice générale adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. La greffière dépose le certificat de transmission de documents.

1.2. Adoption de l'ordre du jour de la séance

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Je propose d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Madame la Conseillère Vicky Robichaud

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

2. LÉGISLATIF

2.1. Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 045-01 modifiant le Règlement numéro 045/HAR-002 sur la circulation et le stationnement afin de modifier les heures de stationnement hivernal et intégrer l'annexe 1

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Le projet de règlement vise à réduire les heures d'interdiction de stationnement pour la période hivernale de 23 h à 7 h à 24 h à 6 h. Il intègre les éléments particuliers à la Ville de L'Épiphanie à même le corps du texte et élimine les références aux règlements harmonisés avec les municipalités de la MRC de Montcalm puisque ce projet a été abandonné.

Aucune modification n'a été apportée au projet de règlement déposé lors de la séance du 24 novembre.

Je propose d'adopter le Règlement numéro 045-01 modifiant le Règlement numéro 045/HAR-002 sur la circulation et le stationnement afin de modifier les heures de stationnement hivernal et intégrer l'annexe 1.

Madame la Conseillère Vicky Robichaud

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

En l'absence de public, la greffière dépose les questions reçues du public. Il n'y a aucune question du public.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame la Conseillère Dona Bouchard

L'ordre du jour étant épuisé, je propose de lever la séance à 13 h 45.

Madame la Conseillère Vicky Robichaud

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.